



# Les salariés et les habitudes alimentaires post-confinement

---

Sondage Ifop pour **Babybel** et **Burson-Marsteller**

N° 117369

Contacts Ifop :

Romain Bendavid – Directeur d’Expertise

Etienne Berthoz – Chargé d’Etude

Département Opinion et Stratégies d’Entreprise

01 45 84 14 44

[Prenom.nom@ifop.com](mailto:Prenom.nom@ifop.com)

Mai 2020

# 1 | La méthodologie



## Etude réalisée par l'Ifop pour Burson-Marsteller EMEA

### Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon représentatif de **1003** salariés Français en poste.

### Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas selon les critères de sexe, d'âge, de profession de la personne interrogée, de secteur d'activité, de statut juridique de l'employeur et de région d'habitation.

### Mode de recueil

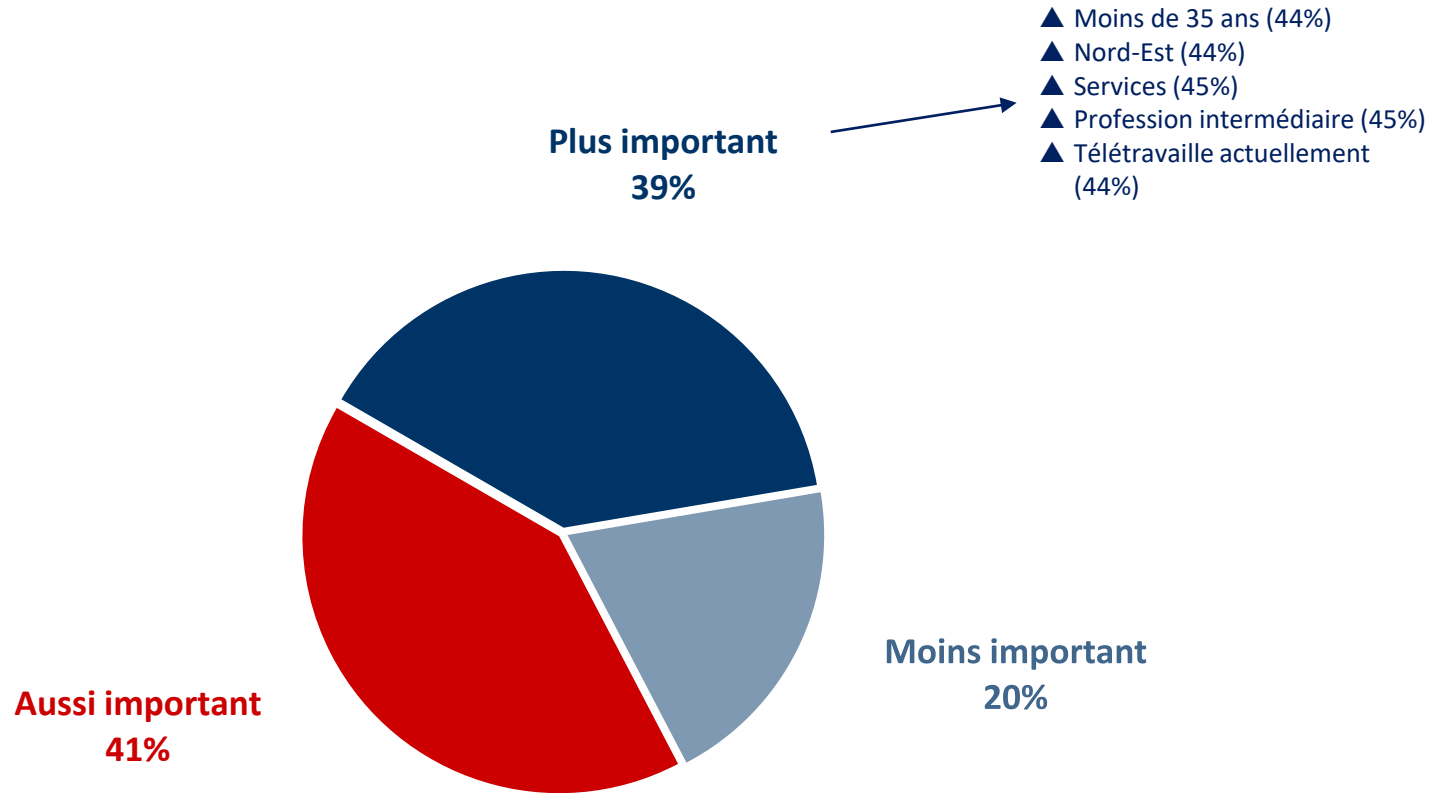


Les interviews ont été réalisées par questionnaires auto-administrés en ligne du 19 au 20 mai 2020.

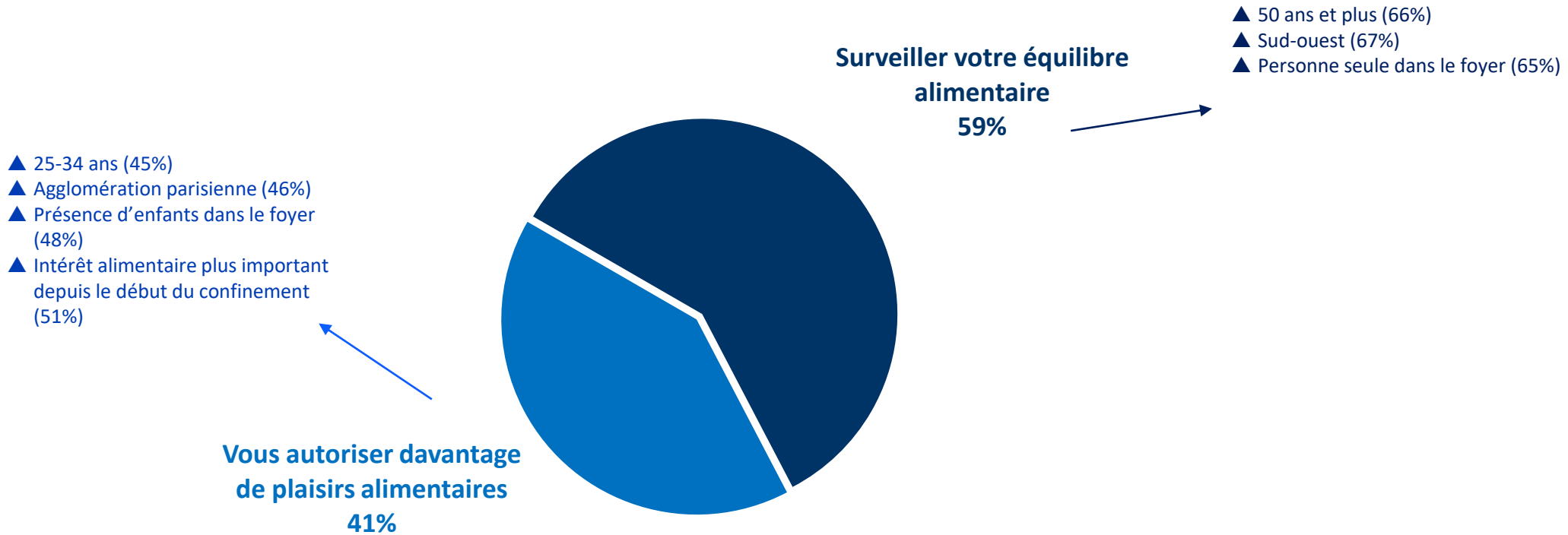
## 2 | Les résultats de l'étude



**QUESTION :** Durant la période de confinement obligatoire, diriez-vous que votre intérêt pour les repas ou pauses alimentaires a été plus ou moins important qu'avant cette période ?

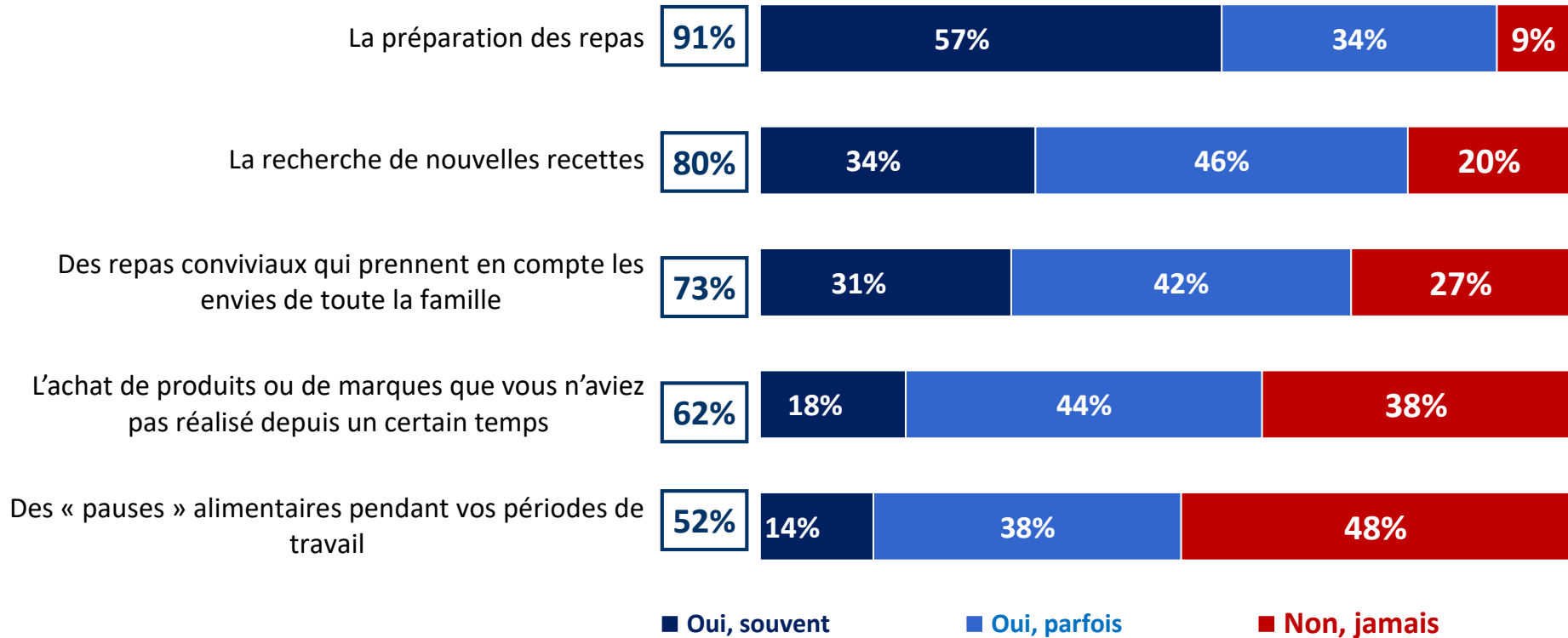


**QUESTION :** Toujours durant cette période de confinement obligatoire, lequel de ces comportements était pour vous le plus prioritaire ?

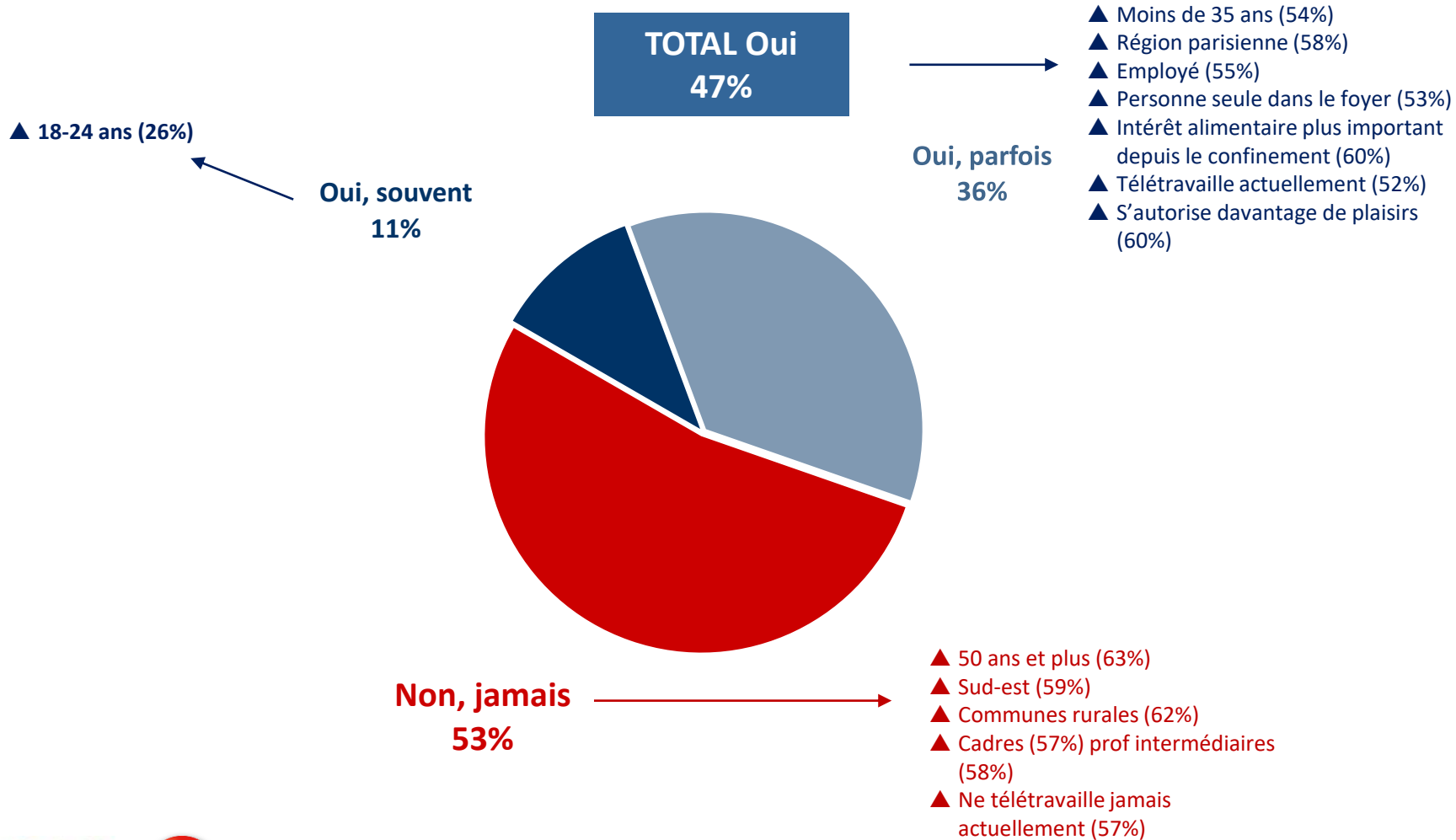


**QUESTION :** Plus précisément, vous est-il arrivé pendant cette période de confinement d'avoir recours aux activités suivantes ?

Total  
« OUI »



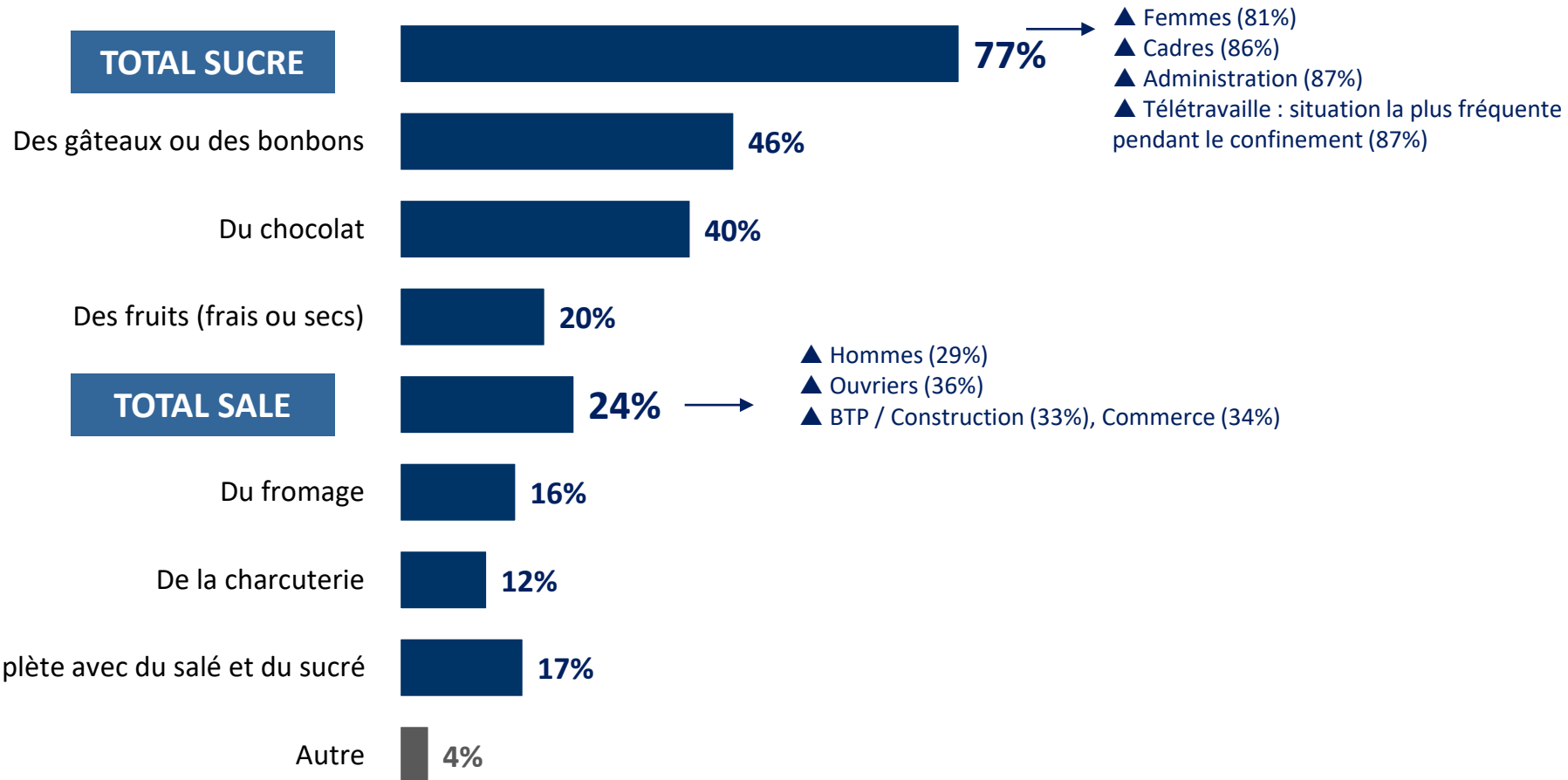
**QUESTION :** Durant cette période de confinement potentiellement anxiogène, une pause alimentaire, comme par exemple « un snack » a-t-elle pu constituer pour vous une sorte de refuge, de compensation, de réconfort ?





**QUESTION :** Ce type de pause alimentaire était plutôt avec ... ?

Base : Question posée aux personnes perçoivent les pauses alimentaires « snack » pendant le confinement comme refuge, compensation et réconfort soit 47% de l'échantillon



# L'intention de continuer à réaliser des pauses alimentaires lors de la reprise du travail sur site

**QUESTION :** Dans le cadre d'une reprise du travail sur site avez-vous l'intention de continuer à réaliser des « pauses alimentaires » durant vos heures de travail ?

*Base : Question posée aux personnes qui réalisaient des pauses alimentaire « snack » pendant leur période de travail, soit 52% de l'échantillon*

